

Compétence communicative : de la rencontre de l'enseignant second partenaire de la communication pédagogique

Mounir Dakhia
Département de Français
Université de Biskra

Résumé :

L'intérêt de cet article est d'étudier les obstacles rencontrés par les apprenants algériens dans l'acquisition d'une compétence communicative en français langue étrangère. Cette étude nous conduira à rechercher les moyens permettant de développer de manière cohérente et efficace l'enseignement /apprentissage de cette compétence qui constitue le but ultime de tout enseignement des langues. Cela, ne passera que par le biais de la rencontre de l'enseignant second partenaire de la communication pédagogique qui doit tout faire pour faciliter l'enseignement en jouant plusieurs rôles. Le fait d'être un passeur culturelle permettra en grande partie à l'apprenant d'être en mesure de s'approprier la langue et sa culture. En ce sens, la formation de l'enseignant devrait se diversifier, c'est peut être dans cette perspective que l'enseignant peut contribuer à l'amélioration de sa tâche et à la didactique du français langue étrangère (FLE)

المختص:

الفائدة من هذا الموضوع هي دراسة العقبات التي تصادف المتعلمين الجزائريين في اكتساب اختصاص منفتح في الفرنسية كلغة أجنبية، هذه الدراسة تقودنا للبحث عن الوسائل المسموحة للمعلم المتمهن للشرح والتوضيح بأسلوب مترابط وفعال، هذا الاختصاص الذي يحقق الهدف النهائي لكل أساتذة اللغات. وذلك لا يتأتى إلا من خلال تلاقي المعلم كثنائي شريك في الاتصال البيداغوجي المطلوب لتبسيط وتسهيل التعليم ولعب عدة ادوار حتى يشكل معبر ثقافي لجزء كبير من المتعلمين ليكون لديهم مقياس لمطابقة اللغة وثقافتها. في هذا المعنى يصبح تكوين المعلم متنوعا، وهذا يكون أحيانا مرتقب عندما يصبح المعلم قادر على المساهمة في إصلاح وتحسين هذا الواجب التعليمي في اللغة الفرنسية الأجنبية.

L'enseignant médiocre raconte, le bon enseignant explique, le très bon enseignant démontre. L'excellent enseignant, lui, inspire.

(William Arthur Ward)

1. L'enseignant: Second partenaire de la communication pédagogique

Introduction

De nos jours, les savoirs, ainsi que la manière d'y accéder ont changé. L'enseignant est l'un des agents de ces changements, lesquels changements sont vécus et parfois l'enseignant les subit, les accompagne et les anticipe, d'où l'évolution de la conception de son métier. Des questions alors s'imposent: l'attente de la société vis-à-vis de l'enseignant a-t-elle changé? Quel rôle majeur aujourd'hui, cet enseignant joue t-il?

Dans le contexte actuel, la société attend que l'enseignant se situe, et assume ses responsabilités par rapport à tous ces changements intervenus dans le monde : l'essor économique, la mondialisation, la place qu'occupe l'éducation dans la vie sociale ainsi que dans les destinées individuelles. De ce fait, il ne peut plus concevoir son «métier» uniquement à l'intérieur de l'école mais doit aussi s'impliquer dans la résolution de certains problèmes sociaux et qui surgissent au sein de l'établissement. En d'autres termes, on lui demande d'intervenir là où les parents, les partenaires sociaux... ont échoué.

Néanmoins, son rôle majeur est de faire acquérir un savoir, un savoir-faire et un savoir_ être, un savoir qui n'est pas figé mais se construit en permanence. Ses apprenants doivent être au centre de sa réflexion et de son action. Ils doivent être considérés comme des personnes capables d'apprendre, de progresser pour les conduire à devenir les acteurs de leurs apprentissages.

Pour ce faire, en plus de ses connaissances académiques, il doit maîtriser des compétences de savoir-faire et de savoir-être de type didactique, psychopédagogique et communicationnel; avoir des capacités relationnelles, être capable de s'adapter à l'hétérogénéité de ses classes, être en mesure de susciter et de soutenir la curiosité intellectuelle, de faire preuve de créativité pour favoriser l'apprentissage, être capable d'encourager l'esprit d'initiative et

l'envie d'apprendre et surtout accepter de se remettre constamment en question.

Certes, enseigner est un « métier » complexe, difficile, diversifié et en constante évolution, mais il est noble car celui qui l'exerce est, avant tout, un « formateur » de générations; lesquelles générations sont capables de relever tous les défis. C'est pourquoi, il est amené à actualiser ses connaissances et à mener une réflexion permanente sur ses pratiques professionnelles afin de progresser dans un monde en perpétuelles mutations.

2. Le rôle de l'enseignant dans l'apprentissage

L'enseignant est la pièce maîtresse de tout système éducatif, il constitue selon D.Girard : « *Le facteur déterminant de la réussite ou de l'échec avant même le programme, l'horaire, l'effectif de la classe et autres contraintes institutionnelles avant même le style de la méthode et le matériel pédagogique utilisé* »¹.

Comme l'affirme P. Woodring. Cité par G. Landsheere dans son ouvrage intitulé « La formation des enseignants » : « *aucune profession n'est aussi exigeante que la profession d'enseignant car aucune n'exige que ses membres sachent jouer autant de rôles différents* »².

2.1 L'enseignant : passeur culturel et/ ou guide formateur

De même que l'on parle « d'apprenant » en opposition à « élève », Certains didacticiens parlent « d'apprenant » à la place « d'enseignant » pour mettre l'accent sur le rôle de praticien de l'enseignant par opposition à technicien de la langue ou de la didactique. Plusieurs rôles sont confiés à l'enseignant, on parle d'enseignant-négociateur, d'enseignant-évaluateur, d'enseignant-animateur, enseignant-psychologue, enseignant-guide, et on parle d'enseignant passeur culturel.

Il s'agit là d'un vieux mot qui correspond, dès le Moyen âge, à celui qui *fait* franchir un obstacle, et en particulier un fleuve. Personnage de conte ou de mythologie, il embarque le voyageur vers des rives inconnues. On connaît aussi le « passeur » qui fait passer clandestinement les frontières, par des chemins souvent obscurs. C'est probablement à un voyage que nous devons inviter les apprenants à participer. Non un voyage sans retour, mais un voyage qui peut transformer celui qui accepte l'offre du guide, si toutefois il ne se contente pas d'un rôle passif.

Si l'enseignant aide à effectuer ce voyage il devient donc « *ce passeur vers une culture qui vaut la peine* »³, une culture dans laquelle lui-même se doit d'être plongé, bien que le voyage soit une occasion continuelle d'aller plus loin. Passeur «cultivé» s'il veut être «culturel», et «cultivé» en particulier dans ce domaine spécifique, celui de la pédagogie, sans laquelle il ne peut y avoir de passage pour tous.

2.2 Sens de la culture

Le cours de langue constitue un moment privilégié qui permet à l'apprenant de découvrir d'autres perceptions et classifications de la réalité, d'autres valeurs, d'autres modes de vie. En effet, apprendre une langue étrangère, signifie entrer en contact avec une nouvelle culture.

Sur cette idée affirme Denis G: «*la langue a en effet, une double fonction: elle est un instrument de communication entre les individus d'une même communauté linguistique et un support culturel au sens large qui englobe, entre autres éléments, (...)*»⁴.

La prise en compte de la culture dans l'enseignement/apprentissage du FLE est indispensable, non seulement pour communiquer efficacement, mais aussi parce qu'elle représente un enjeu éthique. Combattre la xénophobie et l'ethnocentrisme, éviter les préjugés et les discriminations est plus que jamais une préoccupation des pédagogues et des acteurs de l'éducation. Les enseignants se trouvent parfois démunis pour adapter leur méthode d'enseignement à la prise en compte de la culture.

Il est donc nécessaire que les enseignants intègrent l'apprentissage de la culture dans l'enseignement/apprentissage du FLE, en dépassant le niveau de civilisation pour aborder des éléments plus profonds tels que les systèmes de valeurs ou de croyance et la vision du monde. Il ne s'agit cependant pas, de transmettre aux apprenants des connaissances culturelles. Dans la perspective interculturelle, la compétence communicative reposera sur la capacité des interlocuteurs à repérer le culturel dans les échanges langagiers. Apprendre une langue, comme le résume Louis Porcher, c'est être capable « *de percevoir les systèmes de classement à l'aide desquels fonctionne une communauté sociale et par conséquent, d*

'anticiper, dans une situation donnée, ce qui va se passer(c 'est à dire quels comportement il convient d 'avoir pour entretenir une relation adéquate avec les protagonistes de la situation »⁵.

3. L'enseignant et l'analyse des besoins

Selon l'approche communicative, l'identification des besoins langagiers des apprenants constitue la démarche préalable à toute constitution de programme de formation. En effet, nous pouvons aisément imaginer qu'un futur touriste n'aura pas les mêmes besoins qu'un immigrant ou un étudiant ; la prise en compte des besoins spécifiques des apprenants (répertoriés par moyen des questionnaires, entretiens ou enquêtes) permet de leur proposer un programme de formation plus adapté à leur situation.

On parle d'une centration sur l'apprenant, comme un élément actif et autonome dans le processus éducatif et le développement de ses compétences langagières et communicatives présente le but ultime de l'approche communicative. Cette dernière accorde un nouveau rôle à l'enseignant comme un médiateur voire facilitateur de savoir tout en préservant un climat d'indépendance à l'apprenant.

Quant à lui, Martinez ajoute sur ce nouveau rôle d'enseignant: « *une théorie linguistique fondée sur la communication et une théorie de l'apprentissage basée sur la différence et l'autonomie. Il définit, organise et fait accepter, grâce à ses interventions, les tâches et le mode de fonctionnement. Il instaure un climat de travail et reste à l'écoute du groupe-classe lors des activités autonomes, et des apprenants qui ont leurs style et parcours d'apprentissage propre »⁶.*

La question qui se pose est sur quels besoins il faudrait se baser pour la mise en place d'une compétence communicative: ceux exprimés par les apprenants ou ceux correspondant aux objectifs et besoins des institutions d'appartenances, les commanditaires d'une formation , il est inévitable que la priorité soit donnée aux besoins de la formation, les institutions d'appartenance. De plus, si l'on veut se baser uniquement sur les besoins tels qu'exprimés par les apprenants, on se retrouve devant le problème que les apprenants, même adultes, ne soient pas forcément en mesure d'exprimer tous leurs besoins.

Souvent, les apprenants expriment plutôt des attentes vagues que des besoins précis. En outre, on est confronté à la représentation qu'ont ces apprenants de l'apprentissage des langues étrangères .Il est

à signaler que les étudiants apprenants réclament de nouveaux savoir-faire communicationnels, mais sans vouloir changer pour autant leurs habitudes d'apprentissage. Comme l'identification des besoins est un processus dynamique, de nouveaux besoins sont susceptibles d'apparaître au cours de l'apprentissage. Le problème de l'identification des besoins du premier partenaire (les apprenants) exige du second partenaire de déployer des efforts considérables en vue d'une adéquation entre les besoins arrêtés par l'institution (le théorique) et les besoins réels ressentis par les apprenants (la réalité du groupe classe) en vue de la mise en place de la compétence de communication. Comme le précise Roulet : « *L'importance de la notion d'acte de communication pour l'enseignement d'une langue(...) est un questionnement sur l'acquisition et l'enseignement de la compétence de communication(...). Impliquant par là la conversion d'une pédagogie de l'enseignement à une pédagogie de l'apprentissage (analyses des besoins langagiers, des attitudes et motivations, des stratégies d'apprentissage, des erreurs.etc »⁷.*

4. Mise en place de la compétence communicative

La compétence communicative constitue l'objectif premier dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère. Or, il est désormais admis que la seule compétence linguistique, si elle est nécessaire, n'est pas suffisante dans une perspective de communication. Du point de vue de l'expression, les apprenants devront apprendre à utiliser les formes et adopter les comportements et attitudes langagières reconnus de manière à être compris par leur interlocuteur.

Cette compétence est considérée comme « *un ensemble de capacités et de savoir-faire qui permet d'agir et d'interagir avec des interlocuteurs d'une culture donnée* »⁸. Ainsi, elle dépasse la seule compétence linguistique : l'apprenant doit désormais être aussi capable d'identifier et d'appliquer les usages socioculturels de la langue de façon appropriée et efficace.

Viser une compétence communicative, c'est d'abord poser et se poser en amont un certain nombre de questions sur l'apprenant lui-même, sur ses besoins et porter une attention sur son épanouissement personnel (savoir-être, empathie...)

Certains auteurs expriment des réserves vis à vis de la didactique d'une compétence communicative. Ils considèrent que de nombreux apprenants n'arrivent même pas à acquérir une compétence linguistique. De ce fait, leur demander de développer une compétence aussi complexe que la compétence

communicative où, le sociolinguistique, le socioculturel, le discursif, le sémiotique sont en étroite corrélation serait augmenter à notre avis les risques de l'échec.

Les didacticiens se sont vite rattraper avec l'avènement de l'approche communicative qui suppose que la langue soit perçue à travers l'usage qui en est fait, d'où la nécessité d'amener les apprenants à communiquer entre eux de manière autonome dans des échanges aussi authentiques que possible, on doit retrouver les trois aspects, qui définissent la compétence communicative.

L'objectif linguistique ou communicatif, qui définit à la fois la composante linguistique, l'objectif culturel, qui renvoie à une compétence socioculturelle, enfin, l'objectif intellectuel qui peut être rapprochée de la composante stratégique. La mise en place de la compétence communicative, c'est la mise en oeuvre de toutes ces composantes .

Etre compétent, c'est avant tout se débrouiller. Cette idée fait partie du bon sens populaire. On dira par exemple, *que peu importe la qualité, c'est le résultat qui compte*, ou encore en langues, l'essentiel c'est de se faire comprendre. Cette première façon de définir la compétence est de l'ordre du savoir-faire, du comportement et de l'action.

La compétence est d'abord une réponse adaptée à une situation, elle est un savoir-faire. Nous avons pu voir que la didactique des langues étrangères se préoccupe aujourd'hui de cet aspect particulier dans la définition du niveau seuil de compétence...L'approche général vise à faire acquérir ce type de compétence. On recherche dans le cas une adéquation avec les pratiques sociales ordinaire. Néanmoins, la mise en place d'une telle compétence s'avère nécessaire pour toute communication.

Conclusion

En conclusion, en se dotant de savoirs pédagogiques et de culture enseignante, l'enseignant de langues étrangères (FLE) doit déployer des stratégies avec les situations de communication pédagogique. L'enseignant n'est plus seulement celui qui transmet un savoir, il guide son apprenant à se prendre en charge en vue d'apprendre; l'enseignant met en place la compétence communicative en apprenant à son apprenant de savoir apprendre. Par ailleurs, pour que l'enseignant puisse assumer pleinement la noble mission qui lui est confiée, il a droit à une formation initiale pointue et rigoureuse pour lui faire acquérir des compétences relatives à l'accomplissement de cette mission. Cette formation doit s'inscrire dans une double finalité : l'aider à identifier toutes les dimensions de son métier pour qu'il prenne conscience de sa responsabilité puis lui donner le goût et la capacité de s'auto-former. Laquelle auto-formation lui permet de suivre les évolutions ainsi que les réformes du système éducatif afin qu'il puisse adapter sa pratique tout au long de sa carrière.

Références bibliographiques

- ¹. Girard D, *Enseigner les langues, méthodes et pratiques*, Bordas, Paris, 1985, P.135
- ². Woodring P, in G. Landsheere, *la formation des enseignants* NDL.
- ³. Zakartchouk Jean-Michel, *l'enseignant un passeur culturel* collection pratiques et enjeux pédagogiques, 1999, Paris, P.P.19-20.
- ⁴. DENIS G, *Linguistique appliquée et didactique des langues*, ARMAND COLIN-Longman, 1972, P.92.
- ⁵. Porcher, L, in *études de linguistique appliquée n°69*, édition Didier érudition, Paris, 1988, P.24.
- ⁶. MARTINEZ Pierre, *La didactique des langues étrangères*, Presse Universalise de France, 1996, P.77
- ⁷. ROULET E, *L'apport des sciences du langage à la diversification des méthodes d'enseignement des langues en fonction des publics visés*, études de linguistique appliquée, n° 21, Ed, Didier Erudition, Paris 1976, P.P.43-80
- ⁸. CUQ, Jean-Pierre, GRUCA, Isabelle, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Presse universitaire de Grenoble, 2002, P 235.